

---

# **PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON**

**17 MARS > 30 MARS 2026**

---

# SOMMAIRE

---

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(6 articles)

---



jeudi 19 mars 2026

### Cross-country scolaire : l'école primaire à l'honneur

(148 mots)

À la suite de la 9e édition de la finale Cross-Country des écoles de Moselle et Madon, qui a rassemblé 30 classes du territoire issues de dix communes...

Page 7



jeudi 19 mars 2026

### Une soirée à la piscine dédiée au dépistage du cancer colorectal

(354 mots)

Le mois de mars est marqué par une campagne nationale dédiée au dépistage du cancer colorectal. La Ligue contre le cancer 54 participe à cet élan ...

Page 8



samedi 21 mars 2026

### Plus de 3 500 documents à la médiathèque et une animation mercredi

(140 mots)

Tous les samedis matin, de 10 h à 12 h, une permanence est assurée à la médiathèque de proximité à la maison des associations. Les rayonnages...

Page 9



jeudi 26 mars 2026

### Cross-country des écoliers : une belle moisson de récompenses

(231 mots)

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire ont participé à la finale de cross-country, organisée par la Communauté de communes Moselle et Madon...

Page 10



samedi 28 mars 2026

### Atelier interactif : se préparer à la facturation électronique

(233 mots)

Le passage obligatoire à la facturation électronique interviendra à compter du 1er septembre pour les entreprises concernées. Pour les aider à...

Page 11



lundi 30 mars 2026

### Développer la prévention et la gestion de proximité des biodéchets

(277 mots)

La rencontre a été organisée au centre Ariane, et a réuni une vingtaine d'adhérents issus de collectivités, d'associations, d'entreprises et de...

Page 12

---

---

## COMMUNES MOSELLE ET MADON

(23 articles)

---

---



mercredi 18 mars  
2026

### Des filets pour protéger la migration des crapauds

(334 mots)

De nouveaux filets de protection permettant la traversée de la D909 par les crapauds ont récemment été installés entre Maron et Villey-le-Sec, au...

Page 14



mercredi 18 mars  
2026

### Un conseil sous le signe de la continuité budgétaire

(298 mots)

Le conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni avant le premier tour des élections, lors d'une séance marquée par l'examen des dossiers financiers...

Page 15



vendredi 20 mars  
2026

### L'eau, des sources aux maisons (548 mots)

La mise en service de la nouvelle fontaine rue de Nancy ravive la mémoire d'un patrimoine intimement lié à l'histoire de l'eau à Maron, village du...

Page 16



vendredi 20 mars  
2026

### Un premier château d'eau en 1937 (238 mots)

Le 26 janvier 1936, le conseil municipal engage le projet d'adduction d'eau afin que chaque maison dispose de l'eau courante. Le 17 janvier 1937, les...

Page 17



vendredi 20 mars  
2026

### Le captage moderne et les réservoirs forestiers (237 mots)

La géologie du plateau de Haye conjuguée à la présence des galeries de la mine dans le massif, a pour conséquence que l'infiltration des eaux...

Page 18



vendredi 20 mars  
2026

### Des réflexion sur l'avenir du réseau (210 mots)

Initialement, la commune détenait la compétence eau mais ne disposait pas des moyens financiers nécessaires pour réaliser le captage jusqu'au fond de...

Page 19



lundi 23 mars 2026

### Emmanuel Schneider élu maire (264 mots)

L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu vendredi soir. Il est composé de 18 membres de la liste d'Emmanuel Schneider (dont sept élus de...

Page 20



lundi 23 mars 2026

### Budget et fiscalité adoptés (220 mots)

Le dernier conseil municipal du mandat 2020-2026 a validé huit délibérations, principalement d'ordre financier. Pour l'exercice 2026, le conseil...

Page 21



mardi 24 mars 2026

### Jean-Marc Dupon a été réélu (152 mots)

La séance a été ouverte sous la présidence de Jean-Pierre Oudenot, le plus âgé des membres du conseil municipal. Les membres du conseil municipal ont...

Page 22



mardi 24 mars 2026

### Le nouveau maire a été élu, ses trois adjoints aussi

(171 mots)

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée samedi 21 mars à la salle du conseil. La séance a été ouverte par l'ancien maire Patrick...

Page 23



mercredi 25 mars  
2026

### Voile, paddle, wingfoil : l'offre repart sur l'eau le 1er avril (330 mots)

Après une saison 2025 particulièrement réussie, la base nautique et de plein air de Messein rouvrira ses portes le mercredi 1er avril pour une nouvelle...

Page 24



mercredi 25 mars  
2026

### Second mandat pour Yannick Hellak (217 mots)

L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu vendredi soir. Il est composé des 19 membres de la liste « Ensemble continuons » de Yannick...

Page 25



mercredi 25 mars  
2026

### James Hardel, seul candidat, est élu premier magistrat

(190 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour élire le maire. Monique Colin, doyenne, a présidé ce début de séance. Solange Claudel a assuré la fonction de...

Page 26



mercredi 25 mars  
2026

### Mathieu Boulanger élu maire de la commune (221 mots)

Réuni pour élire le maire et ses adjoints, fixer leurs indemnités et désigner les délégués au SIS (Syndicat intercommunal scolaire), le nouveau...

Page 27



jeudi 26 mars 2026

### Thierry Weyer réélu maire, le nouveau conseil installé

(264 mots)

À l'issue des récentes élections municipales à Pierreville, le nouveau conseil municipal s'est officiellement installé dans une atmosphère à la fois...

Page 28



jeudi 26 mars 2026

### Le nouveau conseil municipal est en place (159 mots)

Le nouveau conseil municipal s'est réuni samedi pour élire le nouveau maire. Pour rappel, une seule liste était présentée par le maire sortant...

Page 29



jeudi 26 mars 2026

### Benoît Sklepek réélu (108 mots)

Le conseil s'est réuni vendredi pour élire maire et adjoint. Le maire, Benoît Sklepek donna la parole au doyen des élus, François Herreye, pour...

Page 30



jeudi 26 mars 2026

### Un projet intergénérationnel au lycée professionnel La Tournelle (356 mots)

L'événement « Voyage à travers les pages » s'inscrivait dans le projet de lecture intergénérationnel partagé entre les élèves du certificat de...

Page 31



vendredi 27 mars  
2026

### Christophe Hanu élu maire (230 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du maire. Sans surprise, Christophe Hanu, ancien premier adjoint, a été élu maire de la...

Page 32



vendredi 27 mars  
2026

### Cédric Schwaederlé réélu (229 mots)

Le nouveau conseil municipal s'est réuni pour sa séance d'installation. Sans surprise, Cédric Schwaederle a été reconduit dans ses fonctions de maire,...

Page 33



lundi 30 mars 2026

### Les taux d'imposition pour 2026 restent inchangés (278 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour examiner une série de délibérations, toutes adoptées à l'unanimité. ► Indemnités des adjoints. Les trois...

Page 34



lundi 30 mars 2026

### Audrey Bardot la nouvelle maire (158 mots)

Lors du conseil municipal, Audrey Bardot a été élue maire. Le sénateur Olivier Jacquin lui a remis l'écharpe tricolore, saluant son parcours et la...

Page 35



lundi 30 mars 2026

### Xavier Bousert reconduit dans ses fonctions à Richardménil (116 mots)

Élu dès le premier tour, le conseil municipal a reconduit Xavier Bousert dans ses fonctions de maire. Entouré d'une équipe largement renouvelée, il...

Page 36

---

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PULLIGNY

## Cross-country scolaire : l'école primaire à l'honneur

À la suite de la 9e édition de la finale Cross-Country des écoles de Moselle et Madon, qui a rassemblé 30 classes du territoire issues de dix communes différentes, l'école de Pulligny s'est particulièrement illustrée.

Neuf élèves sont montés sur les podiums et trois classes CP - CE1 et CM1 ont décroché la première place au classement collectif et ont reçu chacune un trophée.

Très fiers, les jeunes sportifs sont venus récupérer leurs médailles ainsi qu'une carte dédicacée d'Aurore Fleury, athlète lorraine de haut niveau, remise par Jean-Yves Oudot, éducateur sportif au sein du CIAS Moselle et Madon. Ils ont été applaudis par leurs camarades et leurs enseignantes qui ont salué ces belles performances.

La remise des récompenses s'est conclue par un goûter. ■



Fierté, sourires et récompenses pour les jeunes champions, entourés de leurs enseignantes. Photo Ghislaine Vernard





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Une soirée à la piscine dédiée au dépistage du cancer colorectal

**L**e mois de mars est marqué par une campagne nationale dédiée au dépistage du cancer colorectal. La Ligue contre le cancer 54 participe à cet élan : pour la 3e année, en partenariat avec la Com'Com (CCMM), l'Aqua'MM et son directeur Sylvain Munoz, des animations nocturnes ont été organisées vendredi soir à la piscine communautaire avec des stands de sensibilisation. Des baptêmes de plongée, des séances d'aquagym et d'aquazumba géantes, offerts par le club des Pataploufs, la CCMM et l'animatrice zumba Martine Caron, ont attiré plus d'une centaine de personnes. À l'accueil, des bénévoles de la Ligue contre le cancer proposaient des pâtisseries et des objets écologiques et utiles faits maison. Touchées par un cancer, elles bénéficient encore des soins de support offerts par la Ligue aux personnes atteintes ou dans l'après-cancer :

aquagym, sophrologie, soins esthétiques, consultations de psy...

### **Le taux de dépistage n'est que de 30 %**

Les dons reçus en échange de l'entrée ainsi que les bénéfices des stands des bénévoles, soit huit cents euros, contribueront au financement de ces accompagnements.

« Le cancer colorectal, c'est le deuxième chez les femmes et le troisième chez les hommes, » rappelle Marlène Dionisio, responsable de l'équipe de bénévoles. « Mais le taux de dépistage n'est que de 30 % alors que pris à temps, les chances de guérison atteignent 90 %. Les gens sont réticents parce que ça touche à l'intime. Les affiches nationales, très cash, peuvent inciter les gens à faire la démarche. »

Sur leur stand, Angélique Bzymek et Nathalie Genchi, infirmières Asalée, expliquaient le rôle de l'alimentation dans la prévention des cancers. Elles présentaient un kit de dépistage du cancer colorectal. « On est dans la promotion de la santé, du dépistage, du bien manger, du bien dormir et de l'activité physique pour limiter le risque de cancer quel qu'il soit. L'alimentation à elle seule agit déjà à hauteur de 40 à 50 % ! » ■



L'équipe de bénévoles de la Ligue contre le cancer. Elles ont fait les pâtisseries chez elles et cousu les objets utiles lors de leurs ateliers du lundi. Photo Françoise Holweck





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

## Plus de 3 500 documents à la médiathèque et une animation mercredi

Tous les samedis matin, de 10 h à 12 h, une permanence est assurée à la médiathèque de proximité à la maison des associations. Les rayonnages présentent, sur 70m<sup>2</sup>, un bon nombre de livres classés par catégorie. Côté rayonnages pour la jeunesse, la variété ne manque pas. Ce sont des bénévoles qui tiennent cette permanence et accueillent les lecteurs. Les locaux sont modernes et lumineux, avec

une mezzanine. Marc et Sandrine sont les deux bénévoles envoyés par les services de la médiathèque de la Communauté de communes pour accueillir le public. Pour rappel, l'adhésion est de 5 € l'année et gratuite pour les moins de 18 ans. À noter, mercredi 25 mars à 10 h 30, une animation « heure du conte » aura lieu. ■



Marc est l'un des fidèles bénévoles.  
Photo Sylvain Bronner





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXEY-AUX-FORGES

## Cross-country des écoliers : une belle moisson de récompenses

Les élèves de CE2, CM1 et CM2 de l'école primaire ont participé à la finale de cross-country, organisée par la Communauté de communes Moselle et Madon autour de l'étang de Sexey, qui regroupait 640 élèves de trente classes en provenance de dix communes. Ils ont travaillé leurs compétences physiques et les valeurs du sport tout au long de l'année avec Jean-Yves Oudot, éducateur de la CCMM, s'entraînant chaque semaine dans la cour de l'école ou autour de la salle polyvalente, améliorant leur condition physique.

Le cross-country est une course à pied sur un parcours naturel, alliant endurance et rapidité sur une distance de 1,2 km à 1,8 km, suivant le niveau.

Les élèves de l'école de Sexey ont particulièrement participé et brillé. Cinq d'entre eux sont arrivés dans les trois premiers de leur catégorie et ont été récompensés, en classe, par Mr Oudot.

C'est très fiers et émus que Louis, arrivé 1er pour le CE2, Normann pour le CM2, Marileen 2e pour le CM1, Margaux 3e pour le CM1, et Mary-Lou 3e pour le CM2 ont

reçu les félicitations ainsi qu'une photo dédiée par Aurore Fleury, vice-championne de France du 1500 m. La classe de CE2 de Mme Lervat a également reçu un trophée en bois récompensant la meilleure équipe. ■



Cinq élèves sur le podium, applaudis par leurs camarades.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Atelier interactif : se préparer à la facturation électronique

**L**e passage obligatoire à la facturation électronique interviendra à compter du 1er septembre pour les entreprises concernées. Pour les aider à anticiper cette réforme importante et technique, un atelier interactif gratuit est proposé **le jeudi 2 avril**, à 18 h, au centre Ariane, rue de Cumène.

L'atelier s'adresse à tous les chefs d'entreprise du territoire, quel que soit leur secteur d'activité. Beaucoup s'interrogent déjà : faudra-t-il changer sa caisse enregistreuse ou pourra-t-elle s'adapter ? Quelle plateforme de facturation choisir, gratuite ou payante ? Comment être en conformité même sans comptable ?

L'intervenant, Grégory Desigaux, référent facturation à la DGFIP, présentera la réforme sous forme de quiz interactif. Le téléphone portable sera indispensable pour répondre aux questions. Après chaque séquence, il reviendra sur les réponses pour en expliquer les points essentiels.

Cette formule a déjà été testée à Toul, où un premier atelier s'est tenu : les participants ont apprécié son format « très pédagogique », qui permet de clarifier une réforme complexe.

L'événement est co-animé par Terres de Lorraine et par l'association Paroles d'entreprises, en partenariat avec la communauté de communes Moselle et Madon.

Suite à l'atelier, un webinaire sera proposé, avec la présentation d'une plateforme gratuite de facturation électronique. ■



Mathilde Gobetti (à gauche), organisatrice de l'atelier pour Terres de Lorraine, et Adina Smaranda, chargée de mission à Moselle et Madon. Photo Françoise Holweck

Inscriptions : <https://my.weezevent.com/atelier-facturation-electronique-2> ;

ou 06 37 33 52 01





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Développer la prévention et la gestion de proximité des biodéchets

Le service déchets ménagers de la communauté de communes de Moselle et Madon a accueilli l'assemblée générale du Réseau Compost Citoyen Grand Est.

La rencontre a été organisée au centre Ariane, et a réuni une vingtaine d'adhérents issus de collectivités, d'associations, d'entreprises et de citoyens engagés. Tous partageant un objectif commun : développer la prévention et la gestion de proximité des biodéchets.

Compostage individuel ou partagé, lutte contre le gaspillage alimentaire, réduction des déchets verts... : autant d'actions concrètes au cœur des échanges.

### Des ressources vertes

Cette assemblée générale a permis de dresser le bilan de l'année 2025 tout en esquissant les perspectives pour 2026. Avec l'arrivée de nouvelles équipes municipales sur les territoires, le Réseau en-

tend poursuivre ses efforts de sensibilisation auprès des élus et du grand public. L'enjeu : mieux valoriser les déchets de cuisine et de table, mais aussi ceux issus des jardins et des espaces verts. Cette année, la thématique des « ressources vertes » sera particulièrement mise à l'honneur.

L'après-midi de travail a été consacré à la complémentarité entre gestion et prévention des déchets verts. Les participants ont découvert la plateforme de compostage locale, ainsi que les actions menées par l'équipe de prévention des déchets pour réduire les volumes collectés. Un temps d'échanges riche, où chacun a pu partager expériences et idées.

Le Réseau Compost Citoyen organise, **jusqu'au 12 avril**, la 13<sup>e</sup> opération nationale « Tous au compost » : sur le territoire, Covalom et les guides composteurs proposent de nombreuses animations pour sensibiliser le public. ■



Une vingtaine d'acteurs du territoire réunis au centre Ariane pour l'assemblée générale. Photo Lino Buttice

Plus d'informations sur : <https://tousaucompost.fr/>





Jusqu'au 18 avril, direction donc le Japon. Terre de contrastes, où se croisent traditions ancestrales et modernité foisonnante, le Japon déploie une richesse culturelle fascinante. La Filoche propose une immersion à travers une programmation pensée comme un véritable pont entre passé et présent, avec une belle densité : 48 rendez-vous pour tous les âges et 20 artistes, intervenants ou compagnies invités. Du pinceau de calligraphie aux manettes de jeux vidéo, des estampes anciennes au manga, du théâtre d'ombres au cosplay, cette saison promet d'explorer toutes les facettes d'une culture aussi délicate que dynamique. Parmi les trois expositions, la présentation d'une partie du remarquable fonds dit « japonais » de l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy rassemblant plus de 230 oeuvres (lire le 3 questions à). Comme de coutume, une journée thématique rythme la programmation et la musique aura une place de choix, portée par des artistes inspirés par le Japon et prêts à faire plonger les spectateurs dans l'âme singulière de l'archipel. Préparez vos valises et direction la très vaste programmation pour ne rien manquer. Baptiste Zamaron

## DIRECTION LE JAPON AVEC LA FILOCHE !

Jusqu'au 18 avril, c'est un nouveau cycle culturel qui s'ouvre à la Filoche, espace culturel de Chaligny. Embarquement immédiat pour le Japon !

Gérée par la communauté de communes Moselle et Madon et installée à Chaligny, depuis plus de 15 ans, La Filoche porte la culture comme étendard. Au sein de la médiathèque, de l'espace multimédia et de la ludothèque, les rendez-vous et activités fleurissent tout au long de l'année avec aussi, des focus thématiques.

### 3 RENDEZ-VOUS À NE PAS LOUPER !

#### LE SAMEDI 28 FÉVRIER AVEC LA JOURNÉE JAPON !

Le temps de cette journée en famille, découvrez la culture nipponne avec différents ateliers. Le premier à 10h, « **Dessiner un manga** » animé par Camille Moulin-Dupré, auteur du manga *Le voleur d'estampes*, Glénat. L'occasion de créer sa propre planche de manga et de raconter une histoire en apprenant le découpage case par case.

**Atelier musical** dès 14h avec la découverte du Koto, un instrument délicat et poétique de la culture japonaise, avec Stéphanie Fort.

**Conférence** à 14h45 avec Camille Moulin-Dupré autour du métier de Mangaka ainsi que sur son amour pour l'estampe japonaise. Enfin, à partir de 15h30, atelier initiation à la langue japonaise, à l'écrit et à l'oral. Dépaysement garanti !

#### LE SAMEDI 14 MARS, RENCONTRE AVEC ROMAIN TASZEK

L'auteur-illustrateur jeunesse Romain Taszek viendra partager ce samedi à 10h30 les secrets de la création de son album *La nuit des Yokais* pour une voyage au cœur de Tokyo. Un album qui plonge le lecteur dans un folklore japonais peuplé de créatures étranges. Grâce à des lunettes qui permettent de voir les petits fantômes comme celles du héros, l'enfant peut poursuivre la lecture de manière ludique.

#### SAMEDI 11 AVRIL : DÉCOUVERTE DU COSPLAY !

Une journée placée sous le signe du cosplay et de la pop culture japonaise, avec des ateliers créatifs accessibles à tous : badges Pokémon, nœuds porte bonheur et lampions lotus. Techniques et univers n'auront plus de secrets, le tout dans une ambiance conviviale et créative.

→ Programme complet : [la-filoche.fr](http://la-filoche.fr)

## 3 questions à Hélène Schneider

Responsable adjointe de la médiathèque Artem pour l'École nationale supérieure d'art et de design de Nancy



© Ensad Nancy

### Quelle est l'origine de ce fonds japonais ?

Nous avons retrouvé des factures qui datent de 1890 à 1908. Une période où l'École, en même temps qu'elle achetait des lots de documentations et de modèles pour les étudiants, a aussi acquis auprès de galeries des lots d'estampes japonaises. Composé de près de 600 estampes, une quarantaine d'albums, des recueils de modèles décoratifs imprimés, un tissage, des représentations naturelles ou encore des scènes propre à la culture japonaise à l'image des proverbes, épisodes de périodes historiques.

### Qu'est-ce qui en fait sa distinction ?

La quantité de œuvres et ses présentations en tant que modèles graphiques avec plus de 80 artistes différents pour les estampes. Certaines, identiques aux nôtres, sont présentées dans des musées du monde entier ! L'objectif du fond est aussi singulier. On sait que ces ressources ont été achetées pour être conservées au sein de la documentation de l'École et surtout transmises aux générations d'étudiants.

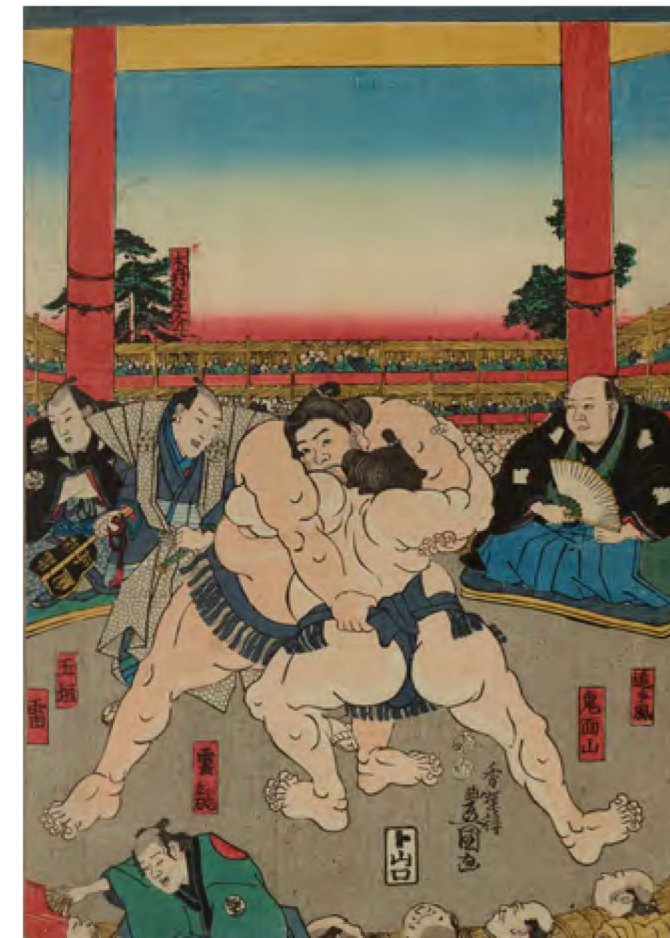
### Comment vit-il aujourd'hui ?

Il n'y a plus d'enrichissements et ce depuis 1908. La mode du japonisme s'est aussi beaucoup érodée après la Première guerre mondiale. On a du mal à reconnaître les thèmes évoqués, il est donc difficile de le compléter. Cependant, des liens se font avec ressources du Musée des Beaux-Arts et des œuvres de l'École de Nancy.

Le fonds continue de vivre et s'adapte aux nouvelles formes de consultations. Il a fait l'objet d'une campagne de numérisation et maintenant d'une valorisation numérique grâce au soutien du ministère de la Culture. Enfin, il est parfois présenté au grand public. Bravo et merci à La Filoche de cette initiative !



© Ensad Nancy



© Ensad Nancy

---

---

COMMUNES MOSELLE ET  
MADON

---

---



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Des filets pour protéger la migration des crapauds

En mars 2022, 350 amphibiens ont été écrasés en deux jours sur la D909. Ce constat alarmant a conduit à l'installation progressive de filets de protection entre Maron et Villey-le-Sec pour sécuriser leur traversée.

**D**e nouveaux filets de protection permettant la traversée de la D909 par les crapauds ont récemment été installés entre Maron et Villey-le-Sec, au niveau du Fond de Monvaux, par les services du Conseil départemental. Petit retour sur les événements à l'origine de la mise en place de ces aménagements.

En mars 2022, des automobilistes signalent un écrasement massif d'amphibiens sur cette route. Une étude est alors menée par Justine Colin, technicienne environnement, avec plusieurs partenaires : le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA), la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM), l'Université de Lorraine et le Conservatoire des espaces naturels de Lorraine. En deux jours, 350 amphibiens écrasés sont recensés.

Au printemps 2023, un filet de protection de 150 m longe la chaussée et guide les animaux vers des bouches d'égout aménagées. Le dispositif a été étendu à 350 m en 2024, avec l'objectif d'atteindre à terme le secteur du ball-trap.

### Des échelles dans les bouches d'égout

La D909, trop sinueuse et dangereuse ne permet pas une participation de la population en transportant les seaux de l'autre côté de la chaussée. Les bouches d'égout ont donc été aménagées d'échelles adaptées pour offrir aux crapauds un passage sous la chaussée. Néanmoins, les automobilistes doivent toutefois rester vigilants, car toute la zone de traversée n'est pas encore équipée de filets.

Justine Colin regrette que le crapaud, un animal qui ne suscite pas toujours la sympathie du pu-

blic, ne soit pas davantage considéré, alors même que mieux connaît son mode de vie permettrait de mieux le protéger.

### Plus de photos sur notre site internet ■



Les amphibiens hivernent durant l'hiver puis, lorsque les températures remontent, ils migrent vers les points d'eau pour se reproduire les amenant à traverser les routes.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

## Un conseil sous le signe de la continuité budgétaire

**L**e conseil municipal de Neuves-Maisons s'est réuni avant le premier tour des élections, lors d'une séance marquée par l'examen des dossiers financiers majeurs de la commune. Les élus ont notamment approuvé plusieurs délibérations importantes concernant les comptes de l'année écoulée, le budget à venir et certaines aides communales.

Les conseillers municipaux ont d'abord adopté le compte financier unique (CFU) de l'exercice 2025. Celui-ci fait apparaître un résultat global de clôture excédentaire de 335 485 euros, une somme qui sera reportée sur l'exercice 2026.

Lors des échanges, le maire a souligné la volonté de la municipalité de maintenir une gestion financière rigoureuse, avec un

objectif clair : rester dans le positif tout en conservant le même niveau de services publics pour les habitants.

Dans la continuité, le conseil municipal a validé le budget primitif pour l'année 2026, qui s'équilibre de la manière suivante. Section d'investissement : dépenses 5 016 197,14 €, recettes : 5 016 197,14 €. Section de fonctionnement : dépenses 9 170 985,73 €, recettes 9 170 985,73 €. Ce budget traduit la volonté de la commune de poursuivre ses projets d'équipement tout en garantissant l'équilibre financier.

### **Pas de hausse des taxes**

Les élus ont également décidé de maintenir inchangés les taux des taxes directes locales pour

l'année 2026. Ils restent fixés à : 23,38 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties ; 27,13 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties ; 12,17 % pour la taxe d'habitation.

Ce choix s'inscrit dans la volonté municipale de ne pas alourdir la fiscalité locale.

Enfin, dans le cadre de sa politique d'embellissement du cœur de ville, la commune poursuit son dispositif de prime au ravalement de façade. Le conseil municipal a ainsi accordé une subvention de 1 067 euros à Mme Marcot, pour des travaux de rénovation dont le montant des dépenses éligibles s'élève à 4 268 euros TTC. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## L'eau, des sources aux maisons

A la veille de la Journée mondiale de l'eau, ce dimanche 22 mars, et au lendemain de l'installation de la nouvelle fontaine rue de Nancy, il n'est pas inutile de rappeler que l'eau est un bien essentiel qui n'a pas toujours coulé du robinet dans toutes les maisons du village.

La mise en service de la nouvelle fontaine rue de Nancy ravive la mémoire d'un patrimoine intimement lié à l'histoire de l'eau à Maron, village du fond de la vallée de la Moselle dominé par le plateau de Haye. Au début du XXe siècle, alors que la commune comptait environ 625 habitants, six lavoirs rythmaient la vie quotidienne. Cette abondance s'explique par la nature géologique du site : un soubassement marneux et ferrugineux recouvert d'un massif calcaire où les eaux pluviales s'infiltrèrent avant de ruisseler vers le fond de vallée, rendant le sous-sol particulièrement riche en sources. Jusqu'en 1936, l'alimentation en eau reposait sur les lavoirs et deux puits captant deux sources. La première, située en haut de la rue de Nancy, s'écoulait au centre de cette rue et deux puits permettaient aux habitants de s'approvisionner. Elle alimentait aussi le lavoir de la rue de Nancy, placé un peu en amont de la nouvelle fontaine. La seconde, la source Bourguignon, communément appelée source du père Uriot, jaillissait également rue de Nancy, à l'emplacement de la nouvelle fontaine, et desservait cinq autres lavoirs : celui de

l'église, du point central, de la place avant la voie ferrée, de la rue de Toul et de la rue de Flavigny. Dans ces lavoirs, les femmes faisaient la lessive et les animaux, notamment les chevaux de trait, s'y abreuvaient

Seul le lavoir de la rue de Flavigny n'était pas couvert. Les autres possédaient une ossature métallique avec une croupe de toit ornementale. Celui de l'église était fait de bois. Il fut démonté, le bois remplacé par du fer. Ses poutres furent rachetées par la maison Majorelle. L'association, « Les amis du lavoir », a été créée au début des années 2000 dans le but de le reconstruire comme à son origine.

Michel Henriet a retrouvé, dans les notes qu'il consacre à la mémoire du village, que le lavoir du point central fut démonté dans les années 1940, lors de la construction de l'école actuelle. Cette opération permit d'utiliser l'ancienne école des garçons du point central pour y transférer les bassins du lavoir, libérant ainsi le croisement. Ses notes révèlent également que, le 24 avril 1965, la commune décida de démonter les autres lavoirs, consi-

dérés comme les symboles d'un temps révolu et d'un manque de modernité. Le lavoir de la place, rue de la Gare, fut le premier concerné, suivi de celui de la rue de Toul, puis de celui situé en haut de la rue de Nancy. L'ossature et la charpente du lavoir de l'église furent démontées en 1968, ne laissant subsister que les auges, transformées petit à petit en bacs à fleurs jusqu'en 2004, année du lancement de sa restauration. ■



La nouvelle fontaine installée rue de Nancy est à côté de la source Uriot qui se trouve sous la trappe verte. Le premier lavoir était sur la plateforme du dessous, au niveau du banc. Photo Corinne Garcia

*par Dossier De Notre Correspondante Locale Corinne Garcia*

Plus d'informations sur notre site





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Un premier château d'eau en 1937

Le 26 janvier 1936, le conseil municipal engage le projet d'adduction d'eau afin que chaque maison dispose de l'eau courante. Le 17 janvier 1937, les travaux peuvent débuter. Un château d'eau, appelé réservoir du Paradis, est alors construit à flanc de coteau, derrière l'ancienne menuiserie Thor, pour recevoir l'eau de la source du haut de la rue de Nancy qui y arrivait par gravité. Des pompes installées à sa base permettent de remonter une partie de l'eau de la source Uriot jusqu'au réservoir. Le captage, le stockage et les travaux de canalisation réalisés simultanément

rendent possible la distribution de l'eau aux particuliers. Mais avec l'extension du village, le système montre ses limites : le château du Paradis n'est plus assez élevé pour alimenter les habitations construites au-dessus, notamment rue de Flavigny. De plus, l'utilisation de la source Uriot pose un problème sanitaire car son eau s'infiltrait sous le cimetière. C'est pourquoi, le 9 août 1961, la source de la Sarrazine, située en amont du chemin du Tréfot, est à son tour captée et stockée dans un nouveau réservoir. Cette réserve alimente une partie des rues de Flavigny et de la

Gare. Son principal avantage est de fournir une eau sans calcaire, contrairement aux deux autres sources. Aujourd'hui, cette source alimente uniquement la fontaine rue de Flavigny. ■



Le château d'eau ou réservoir du Paradis, construit à partir de 1937.  
Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Le captage moderne et les réservoirs forestiers

**L**a géologie du plateau de Haye conjuguée à la présence des galeries de la mine dans le massif, a pour conséquence que l'infiltration des eaux pluviales ainsi que les nombreuses sources se rassemblent dans les vestiges de la mine de fer. Afin de sécuriser et d'utiliser cette ressource, un important chantier est réalisé vers 1992 pour capter les eaux d'exhaure au niveau du fond de Monvaux. Une station de captage et de pompage y est construite, puis des canalisations acheminent l'eau jusqu'à un réservoir implanté au lieu-dit Marie-Chanois sur le plateau, au-dessus de Maron. Le trop-plein d'eau se déverse dans la Moselle.

L'abondance de l'eau captée permet d'alimenter en plus de Maron, Chaligny, Chavigny et serait utilisée en cas de besoin pour une partie de Neuves-Maisons, renforçant ainsi leur approvisionnement en complément de l'eau de la Moselle retraitée. Le réservoir de Marie-Chanois alimente également un réservoir construit au chemin des Quatre Marronniers, sur l'un des points les plus élevés dominant Maron. Relié au réseau à partir de la source Jacquot, il permet à son tour d'alimenter le réservoir du Paradis. Ce dispositif assure aujourd'hui la distribution de l'eau à l'ensemble des habitations de Maron.

La source Jacquot subsiste toutefois : elle alimente encore les bassins situés avant le croisement ainsi que le lavoir derrière l'église. ■



La station de captage du fond de Monvaux. Photo Corinne Garcia





## Des réflexion sur l'avenir du réseau

Initialement, la commune détenait la compétence eau mais ne disposait pas des moyens financiers nécessaires pour réaliser le captage jusqu'au fond de Monvaux. Dans les années 90, le débat anima alors de longues séances du conseil municipal : fallait-il investir à Monvaux ou améliorer le réseau existant ? L'option d'un fermage fut étudiée : la société attributaire devait investir en complément des subventions publiques puis se rémunérer sur le prix du mètre cube vendu. La revente d'une partie de l'eau à d'autres collecti-

tivités permettait aussi d'alléger la facture. La communauté de communes a repris cette compétence, dans un contexte de renforcement des normes réglementaires : consommation, assainissement et retraitement relèvent désormais d'une gestion collective.

Aujourd'hui, la réflexion porte sur la sécurisation durable de l'alimentation en eau en cas de pollution des eaux d'exhaure. Bien que sécurisées, les anciennes mines restent d'anciens sites industriels susceptibles de

libérer des substances autrefois non détectées. Dans ce contexte, Maron conserve plusieurs ressources identifiées, comme la Sarrazine ou la source Jacquot. Ainsi, l'histoire de l'eau à Maron montre combien une ressource familière a toujours exigé attention, adaptation et choix collectifs : des lavoirs aux réservoirs, des sources locales aux équipements récents, chaque génération a dû trouver des solutions adaptées à son époque. ■





## Emmanuel Schneider élu maire

L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu vendredi soir. Il est composé de 18 membres de la liste d'Emmanuel Schneider (dont sept élus de l'ancienne équipe) et de cinq de la liste de Jérémie Houssay (dont trois élus du précédent mandat). Un public nombreux a assisté à cette première réunion de la nouvelle mandature.

André Bagard, le maire sortant, a ouvert pour la dernière fois la séance tandis que la doyenne de l'assemblée, Jacqueline Benier, en a pris la présidence.

Emmanuel Schneider a été élu maire par 18 voix et 5 votes blancs. Le premier magistrat a proposé un nombre de six adjoints : voté à l'unanimité. Les élus de l'opposition font savoir qu'ils ne présentent pas de liste.

Les six élus de la majorité récoltent 18 voix pour et 5 bulletins blancs. Ont été élus : Laurent de Sainte-Maresville, 1<sup>er</sup> adjoint chargé des travaux, de l'urbanisme et de la sécurité ; 2<sup>e</sup> adjointe Catherine Hamelle, chargée de la vie communale et de la démocratie participative ; 3<sup>e</sup> adjoint François Vallance chargé de l'environnement ; 4<sup>e</sup> adjointe Nadine Antoine, chargée des affaires scolaires et de la jeunesse ; 5<sup>e</sup> adjoint Laurent Godfroy, chargé des associations et des manifestations ; 6<sup>e</sup> adjointe Valérie Lhomme, chargée des affaires sociales. Soit trois nouveaux adjoints et trois anciens.

Deux nominations ont été prises par arrêté municipal : Caroline Six comme conseillère déléguée à la communication et Régis Fort en qualité de conseiller délégué aux conseils techniques.

Une prochaine réunion, début avril, installera les commissions, auxquelles tous les Chalinéens qui le souhaitent pourront participer. ■



Emmanuel Schneider, nouveau maire.





## Budget et fiscalité adoptés

**L**e dernier conseil municipal du mandat 2020-2026 a validé huit délibérations, principalement d'ordre financier.

Pour l'exercice 2026, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des impôts directs locaux. La taxe d'habitation est maintenue à 15,98 %, la taxe foncière sur les propriétés bâties à 36,39 % et la taxe foncière sur les propriétés non bâties à 28,33 %.

Le budget primitif a été voté avec 2 535 236 € en dépenses et en re-

cettes de fonctionnement, et 1 209 893 € en dépenses et en recettes d'investissement.

Les élus ont également accepté les travaux sylvicoles 2026 présentés par l'Office national des forêts (ONF), pour un montant de 3 620 € HT.

Le conseil municipal a en outre approuvé la position de la communauté de communes Moselle-et-Madon sur le dossier des Services express régionaux métropolitains (SERM). Lors de sa séance du 5 février 2026, le conseil com-

munautaire s'est opposé à une réactivation, pour le fret, de la ligne ferroviaire entre Toul et Neuves-Maisons. Les élus municipaux ont validé cette position.

Dans le cadre d'un bail emphytéotique conclu avec le Cercle nautique de la Haute Moselle, le conseil a approuvé la location de deux terrains communaux, les parcelles AH 369 et AH 370, pour une durée de 50 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027, avec un loyer annuel symbolique de 50 € HT. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—VITERNE

## Jean-Marc Dupon a été réélu

La séance a été ouverte sous la présidence de Jean-Pierre Oudenot, le plus âgé des membres du conseil municipal. Les membres du conseil municipal ont été installés dans leurs fonctions. Les deux plus jeunes élus furent désignés assesseurs. À la fin du premier tour, le dépouillement a désigné Jean-Marc Dupon maire avec treize voix contre deux voix pour Alexie Boyat.

Le maire reprenait ses fonctions et précisait qu'habituellement le

nombre d'adjoint à Viterne est de trois. Une liste s'est présentée pour l'élection des adjoints : Mélanie Freche, Jean-Pierre Oudenot et Catherine Millet. Dès le premier tour, elle a été élue par treize voix contre deux blancs.

Le maire a fait la lecture de la charte de l'élu local et remis une copie à chacun. La délégation au maire a ensuite été votée à l'unanimité. ■



Jean-Marc Dupon a été réélu maire de Viterne. Photo Gisele Nuel





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—SEXEY-AUX-FORGES

## Le nouveau maire a été élu, ses trois adjoints aussi

L'installation du nouveau conseil municipal s'est déroulée samedi 21 mars à la salle du conseil. La séance a été ouverte par l'ancien maire Patrick Potts, qui se retire après 37 ans de présence dont 27 années en tant que maire, puis présidée par Catherine Masson, doyenne de l'assemblée. Le conseil municipal a procédé à l'élection du maire.

Ghislain Paymal a été élu maire de Sexey-aux-Forges et a ceint l'écharpe tricolore. Il a remercié la nouvelle équipe, l'ancienne et

Patrick Potts avec qui il a partagé onze années.

Puis le conseil a procédé à l'élection des trois adjoints : premier adjoint Daniel Koenig, deuxième adjointe Florence Cox, troisième adjoint Gérald Dethorey. Les représentants du SIS (syndicat intercommunal scolaire) et de l'association du Bélier-Meulson ont été désignés. Il s'agit de Maud Géronimus, Émilie Pierrot, Charlie Koenig et Nathalie Vernissac. ■



Le maire, les adjoints, les représentants du SIS et du Bélier-Meulson.

Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 7 avril à 18 h 30 en mairie.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

## Voile, paddle, wingfoil : l'offre repart sur l'eau le 1er avril

La base nautique et de plein air de Messein rouvrira le 1<sup>er</sup> avril pour la saison 2026. Après une année 2025 présentée comme positive, le site met en avant des aménagements de sécurité, le développement de ses activités et la poursuite des actions menées avec les scolaires.

Après une saison 2025 particulièrement réussie, la base nautique et de plein air de Messein rouvrira ses portes le mercredi 1<sup>er</sup> avril pour une nouvelle saison.

En 2025, plus de 4 500 personnes ont participé à des activités nautiques ou terrestres encadrées par l'équipe de la base.

Profitant de la fermeture hivernale, plusieurs aménagements ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et l'accueil du public. Un nouveau grillage et un portail ont été installés autour de la base pour mieux sécuriser l'enceinte. Les accès ont également été revus avec la création d'un sas d'entrée et la mise en place d'un ponton plus stable, facilitant l'accès aux embarcations.

Le plan d'eau de Messein occupe une place à part en Meurthe-et-Moselle : il est le seul à permettre la pratique des sports nautiques dans le département. La base s'efforce donc de renouveler régulièrement son offre d'activités.

### Une offre élargie sur l'eau

Parmi les nouveautés qui attirent les curieux figure notamment le wingfoil, discipline récente et très en vogue qui combine planche, aile gonflable et foil pour glisser au-dessus de l'eau.

Au-delà des activités de loisirs, la base joue aussi un rôle important dans la formation et la transmission. Chaque année, plus de dix moniteurs de voile du Grand Est y sont formés.

La nouvelle convention signée avec la communauté de com-

munes Moselle et Madon (CCMM) a également renforcé les actions menées auprès des scolaires. En 2025, plus de 400 élèves de CM2 du territoire ont ainsi pu découvrir la voile lors de séances d'initiation.

► Renseignements :  
[www.messein-loisirs.fr](http://www.messein-loisirs.fr) ■



Le wingfoil, nouvelle discipline proposée à la base de loisirs. Photo Patrice Buchmuller





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

## Second mandat pour Yannick Hellak

L'installation du nouveau conseil municipal a eu lieu vendredi soir. Il est composé des 19 membres de la liste « Ensemble continuons » de Yannick Hellak. Un public nombreux a assisté à cette première réunion.

Yannick Hellak, le maire sortant, a ouvert la séance, tandis que la doyenne, Geneviève Kusy, en a pris la présidence le temps des élections à bulletin secret. Yannick Hellak a été élu par 19 voix à l'unanimité.

Le premier magistrat a ensuite proposé une liste de trois ad-

jointes, elle aussi votée à l'unanimité. Ont été élus : Antoine Desmonceaux, 1<sup>er</sup> adjoint en charge de la vie de la cité ; Marylin Engel, 2<sup>e</sup> adjointe en charge du Pôle éducatif et Communication ; Étienne Dallet, 3<sup>e</sup> adjoint en charge du Pôle technique.

Cinq conseillers ont été désignés Nathaly Saintot (finances), Georges Fischer (travaux, bois, forêt et pâtis), Marie-Noëlle Perrin (protocoles, gestion des salles et sécurité), Manuel Vazquez (comptabilité, urbanisme et per-

sonnel communal), Danièle Keller (scolaire, CME et Ados).

Puis les indemnités de fonction ont été votées à l'unanimité d'après le barème officiel, soit 51,60 % de l'indice brut terminal de la fonction publique pour le maire, 16,30 % pour chacun des adjoints et 6 % pour chacun des conseillers délégués. ■



Le nouveau conseil a pris ses fonctions. Photo Philippe Lucie





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FROLOIS

## James Hardel, seul candidat, est élu premier magistrat

**L**e conseil municipal s'est réuni pour élire le maire. Monique Colin, doyenne, a présidé ce début de séance. Solange Claudel a assuré la fonction de secrétaire de séance.

Treize conseillers étaient présents, deux absents dont un avait donné procuration. James Hardel, seul candidat, a été élu avec 14 voix.

Le nouveau maire a ensuite présidé la suite de la réunion. Le conseil a élu les adjoints, une liste de noms était proposée : 1<sup>re</sup> adjointe Myriam Thouvenin ; 2<sup>e</sup>

adjoint Jérôme Roisin ; 3<sup>e</sup> adjointe Solange Claudel. Mme Thouvenin et M. Hardel représenteront la commune à la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM).

Les délégués aux commissions ont été désignés : Jean-Pierre Genot et Solange Claudel aux cérémonies, fêtes et animations ; Thierry Potier et Myriam Thouvenin aux finances et budget ; Julien Furderer à la communication ; Rachel Berg-Fey à la jeunesse, culture et les ados.

Les conseillers ont eu lecture de la charte des élus par le nouveau maire. Au prochain conseil, les élus préciseront leur choix pour les commissions de l'intercommunalité. ■



De nouveaux et anciens conseillers municipaux déjà au travail. Photo Hervé Thuret





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

## Mathieu Boulanger élu maire de la commune

Réuni pour élire le maire et ses adjoints, fixer leurs indemnités et désigner les délégués au SIS (Syndicat intercommunal scolaire), le nouveau conseil municipal s'est ouvert sur une note d'émotion : Rémi Maniette a pris rapidement la parole avant de déposer l'écharpe tricolore liée à la fonction de maire.

Avant son retrait, il a reçu les applaudissements nourris des élus et du public, parmi lequel figuraient les deux anciens maires, Jean-Marie Buttin et Pierre Boulanger, venu avec son épouse Simone pour assister, avec fierté et émotion, à l'élection de leur fils

Mathieu Boulanger, seul candidat au poste de premier magistrat de la commune.

Les quatre adjoints candidats ont aussi été élus à l'unanimité : David Lepitre (1<sup>er</sup> adjoint), Sophie Vinck (2<sup>e</sup> adjointe), Jean-René Guittienne (3<sup>e</sup> adjoint) et Justine Liégeois (4<sup>e</sup> adjointe). Sophie Vinck et Michel Vinck siégeront comme titulaires au SIS, Florence Audureau et Alexandre Phan seront suppléants. Le conseil propose Michel Vinck comme vice-président du SIS.

Les indemnités ont été fixées à 44,3 % de l'indice brut terminal

de l'échelle indiciaire de la fonction publique pour le maire et à 11,77 % du même indice pour les adjoints.

La répartition des conseillers dans les commissions sera arrêtée dans les prochains jours. ■



Le nouveau conseil municipal est en place. Photo Corinne Garcia





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PIERREVILLE

## Thierry Weyer réélu maire, le nouveau conseil installé

À l'issue des récentes élections municipales à Pierreville, le nouveau conseil municipal s'est officiellement installé dans une atmosphère à la fois solennelle et sans surprise. Sur les 261 électeurs inscrits sur les listes électorales, 133 ont accordé leur suffrage à la liste conduite par le maire sortant, Thierry Weyer.

Fort de ce résultat, Thierry Weyer a été réélu maire à l'unanimité par les membres du conseil municipal. Une reconduction qui s'inscrit dans la continuité de son action locale et qui témoigne de la confiance renouvelée de son équipe.

Ce nouveau mandat marque toutefois une évolution dans l'organisation municipale. Le nombre d'adjoints passe de deux

à trois. Philippe Marchand a été désigné premier adjoint, suivi d'Aline Saint-Ayes et de Stéphane Peultier, respectivement deuxième et troisième adjoints.

Lors de cette séance d'installation, le maire a procédé à la lecture de la charte de l'élu local, rappelant les principes fondamentaux d'engagement, d'intégrité et de responsabilité qui encadrent les fonctions électorales. Il a également détaillé les délégations attribuées aux adjoints, précisant les champs d'intervention de chacun.

Souhaitant sécuriser l'exercice des fonctions municipales, Thierry Weyer a indiqué qu'une assurance spécifique avait été souscrite afin de protéger les élus dans le cadre de leurs missions.

Enfin, il a été rappelé que ce mandat pourrait revêtir une durée exceptionnelle, estimée entre six et sept ans.

Avec cette nouvelle mandature, l'équipe municipale entend poursuivre ses actions au service des habitants de Pierreville, dans un esprit de continuité et d'engagement local. ■



Thierry Weyer, à droite, accompagné de ses adjoints. Photo Patrice Buchmuller





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

## Le nouveau conseil municipal est en place

**L**e nouveau conseil municipal s'est réuni samedi pour élire le nouveau maire. Pour rappel, une seule liste était présentée par le maire sortant, Jean-Luc Fontaine. Le doyen des élus, Denis Lallemand, a pris la présidence du conseil et a procédé à l'élection du maire. Trois élus avaient donné procuration. Jean-Luc Fontaine a été réélu à la majorité, 14 voix et 1 blanc. Le maire a ensuite fait voter la no-

mination de deux adjoints : Bertrand Bagard 1er adjoint et Jessica Sené 2e adjointe. Le conseil enchaîna sur la délibération fixant les indemnités des élus. Pour le maire : 40 % de l'indice brut territorial de la fonction publique, 10,7 % pour le 1er adjoint et 9 % pour la seconde. Les taux votés restent les mêmes qu'au précédent mandat. Le conseil s'est conclu par la lecture de la charte de l'élu local. ■



Le maire Jean-Luc Fontaine, réélu, et les conseillers. Photo Sylvain Bronner





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—BAINVILLE-SUR-MADON

## Benoît Sklepek réélu

**L**e conseil s'est réuni vendredi pour élire maire et adjoint. Le maire, Benoît Sklepek donna la parole au doyen des élus, François Herreye, pour présider à l'élection. Pour le mandat de maire, Benoît Sklepek a obtenu l'unanimité des 12 conseillers votants, les trois élus de la liste « A votre écoute pour avancer » étant absents. Le maire fraîchement élu a procédé à l'élection

des adjoints. Une liste de 4 adjoints fut proposée et élue à l'unanimité : Franck Baleret, 1<sup>er</sup> adjoint, Catherine Leclère, seconde adjointe, Olivier Petit, 3<sup>e</sup> adjoint, Audrey Bar Peignier, 4<sup>e</sup> adjointe. ■



Benoît Sklepek a été réélu maire.  
Photo Sylvain Bronner





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PONT-SAINT-VINCENT

## Un projet intergénérationnel au lycée professionnel La Tournelle

L'espace culturel La Filoche a récemment accueilli une rencontre aussi riche qu'émouvante autour du roman *Alabama 1963*, en présence des auteurs Ludovic Manchette et Christian Niemec. Un moment d'échange et de partage entre les élèves et des aînés, porteurs d'expériences.

L'événement « Voyage à travers les pages » s'inscrivait dans le projet de lecture intergénérationnel partagé entre les élèves du certificat de spécialisation d'aide à domicile du lycée La Tournelle et des bénéficiaires de l'association des Petits Frères des Pauvres.

Le choix du livre fait par les enseignantes, Faïza Boumedine (sciences et techniques médico-sociales) et Jennifer Davignon (lettres-histoire et référente culture), a permis, dès la rentrée, d'ouvrir des échanges sur les thèmes de l'injustice et de la dignité humaine : une œuvre forte abordant les tensions raciales aux États-Unis dans les années 1960.

Les trois classes, en formation dans les métiers du lien social et de l'accompagnement à domicile,

ont pu partager leurs réflexions avec des aînés porteurs d'expériences. Les bénéficiaires des Petits Frères des Pauvres, quant à eux, ont apporté un regard sensible et souvent personnel sur les thématiques évoquées.

### Une mise en pratique de la formation

En termes de méthodologie, indispensable à leur formation en bac pro accompagnement, soins et services à la personne (ASSP), les élèves ont pu s'initier à la conduite d'activités à destination de personnes âgées et à leur accueil, à travers différentes étapes : la connaissance du public et de leur lieu de vie ; le choix de jeux en lien avec le maintien de l'autonomie ; la visite de la résidence autonomie Clerbout et la rencontre avec les résidents afin de recueillir leurs

attentes en termes d'activités de loisirs ; la présentation de différents jeux à l'espace culturel La Filoche avec Emeline Angboly bibliothécaire.

La rencontre avec les deux écrivains a continué autour d'un petit goûter réalisé par les élèves, puis d'autres échanges ont pu avoir lieu lors de la dédicace de leurs deux ouvrages publiés (un troisième est en préparation). ■



Les deux écrivains en haut à gauche, les élèves du lycée La Tournelle et l'association des Petits Frères des Pauvres. Photo Faïza Boumedine





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MESSEIN

## Christophe Hanu élu maire

**L**e conseil municipal s'est réuni pour procéder à l'élection du maire. Sans surprise, Christophe Hanu, ancien premier adjoint, a été élu maire de la commune avec une large majorité de 15 voix sur 19. Fort de son expérience d'ancien premier adjoint, Christophe Hanu entend désormais imprimer sa propre dynamique, en poursuivant les projets engagés tout en apportant de nouvelles orientations répondant aux attentes des habitants.

Quatre adjoints ont été élus, chacun chargé de délégations spécifiques couvrant les principaux domaines de la vie communale :

Philippe Collas, (1<sup>er</sup> adjoint), sera en charge de la voirie, des travaux, des réseaux, des bâtiments communaux ainsi que de la sécurité des infrastructures ; Corinne Weigerding (2<sup>e</sup> adjointe), pilotera les affaires sociales, les questions scolaires, l'enfance, la jeunesse, la santé et la solidarité ; Gino Bonetti (3<sup>e</sup> adjoint), aura la responsabilité de l'urbanisme, de l'environnement, du cadre de vie, de la propreté et de la transition énergétique ; Émilie Grandclaudon (4<sup>e</sup> adjointe) est chargée de la culture, les sports, la vie associative, la communication locale ainsi que l'organisation des événements.

Cette nouvelle équipe municipale entend répondre aux enjeux actuels de la commune, en conciliant développement, qualité de vie et proximité avec les habitants. La séance s'est conclue par la lecture de la charte des élus locaux. ■



Autour du maire Christophe Hanu, une équipe soudée au service de Messein. Photo Patrice Buchmuller





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MÉRÉVILLE

## Cédric Schwaederlé réélu

**L**e nouveau conseil municipal s'est réuni pour sa séance d'installation. Sans surprise, Cédric Schwaederlé a été reconduit dans ses fonctions de maire, recueillant l'unanimité des suffrages exprimés. Anne-Lise Henry a été élue à la fonction de première adjointe, à l'unanimité.

Quatre commissions ont été créées : vie associative et culture, affaires scolaires, travaux et urbanisme, finances et solidarités. Objectif affiché : structurer l'action municipale autour des priorités du mandat. Par ailleurs, la commission d'appel d'offres a été constituée, tout comme les différentes représentations obligatoires dans les organismes extérieurs.

Les élus ont également fixé les indemnités des adjoints et conseillers délégués dans le respect du cadre légal.

Plusieurs postes clés ont été pourvus : correspondant défense, représentants au CNAS, à la commission électorale, ou encore aux structures départementales. Le conseil a également désigné ses représentants au CCAS, dont le conseil d'administration compte 11 membres.

Tout juste en place, le conseil a validé la mise en place d'une carte d'achat public pour simplifier certaines dépenses, autorisé le remboursement des frais ponctuels, possibilité de céder du matériel communal inutilisé.

Sur le plan financier, un placement temporaire de 800 000 euros a été approuvé, dans l'attente de la concrétisation d'un projet.

Au total, plus d'une vingtaine de délibérations ont été adoptées à l'unanimité, témoignant d'un conseil rapidement opérationnel. ■



Cédric Schwaederlé est reconduit dans sa fonction de premier magistrat. Photo M.B





## Les taux d'imposition pour 2026 restent inchangés

**L**e conseil municipal s'est réuni pour examiner une série de délibérations, toutes adoptées à l'unanimité.

► Indemnités des adjoints. Les trois adjoints percevront une rémunération calculée en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique. Le conseil a prévu la possibilité d'indemniser un conseiller délégué à hauteur si les besoins de gestion municipale le justifient.

► Les délégations accordées au maire permettent à l'exécutif de prendre certaines décisions sans réunir systématiquement le conseil, notamment en cas d'urgence ou dans des domaines bien définis. Une vingtaine de délégations ont été approuvées.

► Le conseil a procédé à la répartition des élus au sein des sept commissions municipales : appel d'offres, finances, sport jeunesse et citoyenneté, CCAS solidarité et vivre ensemble, travaux et sécurité, environnement et patrimoine communal, ainsi que cadre de vie et embellissement du village.

La commission communale des impôts directs a été constituée. Elle sera composée de 24 habitants chargés de contribuer à l'évaluation des bases fiscales.

► Sur le plan fiscal, les taux d'imposition pour 2026 restent inchangés, avec 9,24 % pour la taxe d'habitation, 29,43 % pour le foncier bâti et 28,56 % pour le foncier non bâti.

► Subventions aux associations. Parmi les aides notables figurent 12 euros par enfant pour la coopérative de l'école primaire, 120 euros par enfant de Pierreville participant à la classe découverte dans les Vosges.

► Remboursement des frais engagés dans le cadre des missions communales. Les personnels pourront bénéficier d'un remboursement de leurs frais kilométriques, tandis que les élus verront leurs dépenses remboursées sur justificatif lorsqu'ils agissent dans l'exercice de leur mandat ou représentent la commune. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—PULLIGNY

## Audrey Bardot la nouvelle maire

**L**ors du conseil municipal, Audrey Bardot a été élue maire. Le sénateur Olivier Jacquin lui a remis l'écharpe tricolore, saluant son parcours et la droiture avec laquelle elle exerce ses responsabilités publiques.

L'édile a rendu hommage au maire sortant, Denis Gardel, pour ses 49 ans d'engagement au service du village. Elle a l'intention d'engager rapidement les démarches afin qu'il soit nommé maire honoraire. Elle a remercié

la 1<sup>re</sup> adjointe sortante, Danielle Sergent, qui a été mobilisée ces derniers mois, ainsi que tous les anciens élus municipaux pour leur dévouement. Enfin, elle a souligné qu'en ces temps incertains, la nouvelle équipe devra faire preuve de solidité, préserver la qualité de vie à Pulligny et anticiper les défis à venir. Ont été élus : Bérénice de Battisti Marchal (1er adjoint), Michel Pardieu (2e), Erika Chaumont (3e). Deux conseillers délégués : Anne Ferreira Burek et Jonathan Logerot. ■



Audrey Bardot met l'écharpe tricolore. Photo G. V.





## Xavier Bousert reconduit dans ses fonctions à Richardménil

Élu dès le premier tour, le conseil municipal a reconduit Xavier Bousert dans ses fonctions de maire. Entouré d'une équipe largement renouvelée, il sera accompagné de cinq adjoints : Maryse Arrighi, Sylvain Bezard, Julie Soudier, Denise Zimmermann, Richard Renaudin. Ont également été désignés cinq conseillers délégués. Xavier Bousert en est à son 4e mandat municipal puisqu'il était 1er adjoint lors de sa première élection et a déjà rempli 2 fois la fonction de maire. Lors du premier conseil municipal, quelques grands ob-

jectifs ont été fixés et seront développés lors des prochains conseils municipaux. ■



Xavier Bousert aborde son 3e mandat avec détermination. Photo Michel Carnet

